



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



LE TRAVAIL EN HAUTEUR INSTALLATION, DISPOSITIFS ET E.P.I.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne chargée de la préparation ou de l'exécution de travaux en hauteur dans les règles de sécurité optimales.

PRE-REQUIS

Savoir parler, lire et écrire le français
Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales au travail en hauteur
Être âgé de 18 ans révolus

DUREE

1 à 2 jours selon le niveau des participants, voir devis

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas.
Remise d'un support de formation
Questions réponses.
Mise en situation sur une plate-forme pédagogique contenant les matériels et les équipements de protection individuelle

VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de stage

DISPENSATEUR DE FORMATION

Formateur reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences inhérentes.

ACCESSIBILITE HANDICAPE

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF

Voir selon devis.

CONTEXTE

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne.

Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnels concernés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses)
Informar sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes
Savoir utiliser les EPI adéquate

CONTENU DE LA FORMATION

Formation Théorique

Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur

Définition des travaux en hauteur
Calculs théoriques d'une chute
Réglementations applicables, responsabilités des opérateurs

Les équipements de protections collectifs

Définition, composition, mise en œuvre, vérification, utilisation, repliement ou démontage
Les consignes d'utilisation des échafaudages
Gardes corps
Filets antichute (le contrôle avant utilisation)
Les échelles à crinoline

Les dispositifs de protection par assujettissement

Longes fixes ou réglables
Cordes
Les ancrages (fixes et mobiles)
Ligne de vie temporaire horizontale et verticale (pose et utilisation)

Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

Les harnais d'antichute (mise en place)
Les longes et connecteurs
Les systèmes de liaisons antichute
Les absorbeurs d'énergie

Formation pratique

(Le contenu pourra varier selon les attentes des participants)
La vérification des EPI antichute, des cordages, longes, connecteurs...
Les points d'ancrages et leur contrôle
Utilisation des E.P.I. antichute (mise en œuvre) lors de différentes situations : nacelle, échafaudage, structures métalliques, maintien au poste de travail, déplacement en hauteur
Montage, démontage et utilisation d'échafaudages roulants
Les techniques de base lors des déplacements sur terrasse, échelle, échelle crinoline, pylône équipé...
Les techniques de base lors des déplacements sur toiture terrasse, structure métallique...